

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 24 AVRIL 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire tenue par le Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion le 24 avril 2023 à 19 h, au lieu ordinaire, conformément à la Loi sur les cités et villes.

Présences :

Les conseillères M^{mes} Jasmine Sharma, Karine Lechasseur et Diane Morin ainsi que les conseillers MM. Luc Marsan, François Séguin, Gabriel Parent, Paul M. Normand et Paul Dumoulin formant le quorum du Conseil sous la présidence du maire M. Guy Pilon.

Sont également présents :

Le directeur général adjoint M. Marco Pilon et la greffière adjointe M^{me} Mélissa Côté agissant à titre de secrétaire de l'assemblée.

Minute de réflexion

23-04-0432 Adoption de l'ordre du jour

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand
APPUYÉ PAR la conseillère Madame Karine Lechasseur
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du Conseil de la Ville de Vaudreuil-Dorion du 24 avril 2023 soit et il est, par les présentes, adopté tel que rédigé.

« ADOPTÉE »

23-04-0433 Affectation – surplus accumulé non affecté / Crue des eaux 2023

CONSIDÉRANT que le niveau de l'eau de la rivière des Outaouais et du lac des Deux Montagnes connaît une hausse plus importante que la normale;

CONSIDÉRANT que des mesures préventives doivent être mises en place pour protéger les infrastructures essentielles de la Ville et conserver notre capacité d'opération;

Il est

PROPOSÉ PAR la conseillère Madame Jasmine Sharma
APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Luc Marsan
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

D'affecter aux activités de fonctionnement une somme maximale de 150 000 \$ en provenance du surplus accumulé non affecté;

QUE le trésorier soit autorisé à affecter les sommes au fur et à mesure que les dépenses seront engagées jusqu'au montant maximal ci-dessus mentionné.

« ADOPTÉE »

23-04-0434 Contrat / Locations de biens / Cas de force majeure / Inondations / Décret et rapport du maire

CONSIDÉRANT que la crue des eaux du lac des Deux Montagnes laisse craindre des inondations dans certains secteurs de la Ville;

CONSIDÉRANT que l'Organisation municipale de sécurité civile (OMSC) prévoit que le niveau du lac des Deux Montagnes pourrait atteindre 24,20 m;

CONSIDÉRANT qu'à ce niveau, il est requis d'installer des ballons obturateurs afin de protéger les infrastructures de drainage et éviter que des refoulements inondent certaines rues dont le niveau est plus bas que celui du lac;

CONSIDÉRANT que ces aménagements nécessitent des pompes pour évacuer l'eau provenant du réseau pluvial;

CONSIDÉRANT que les principaux fournisseurs de pompes sont en rupture d'inventaire;

CONSIDÉRANT la recommandation de MM. Tommy Thibault, directeur du Service des travaux publics, Terry Rousseau, coordonnateur adjoint des mesures d'urgence et de Marco Pilon, directeur général adjoint, de procéder à la location de pompes nécessaires à la préservation de l'intégrité du réseau de drainage;

CONSIDÉRANT qu'un contrat au montant de 61 448,40 \$ a été octroyé à Pompacktion inc. pour la location de pompes et accessoires connexes;

CONSIDÉRANT que le montant de la dépense excède celui qui peut être autorisé par l'exercice, par un fonctionnaire, d'un pouvoir délégué;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Gabriel Parent

APPUYÉ PAR la conseillère Madame Diane Morin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit accepté le dépôt du Décret et rapport du maire daté du 20 avril 2023 et que le contrat qui y est mentionné soit ratifié.

« ADOPTÉE »

23-04-0435 Octroi de contrat / 401-120-23-16 / Fourniture de services de sécurité pour le Festival de cirque Vaudreuil-Dorion

CONSIDÉRANT l'article 11.1 du Règlement sur la gestion contractuelle (Règlement n° 1764) qui prévoit la possibilité de conclure un contrat de gré à gré pour la fourniture de services de sécurité pour le Festival de cirque Vaudreuil-Dorion;

CONSIDÉRANT l'offre de services présentée par Corporation de Sécurité Garda World;

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur Paul M. Normand

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QUE soit acceptée l'offre présentée par Corporation de Sécurité Garda World, 2300, rue Émile-Bélanger, Montréal (Québec) H4R 3J4, pour la fourniture de services précités, et ce, pour un montant de 85 442 \$, taxes applicables non comprises;

QUE la dépense réelle soit calculée selon la quantité des biens et des services requis et rendus en fonction des prix unitaires inscrits à l'offre de services du cocontractant.

« ADOPTÉE »

23-04-0436 Période de questions

Les personnes présentes ont l'occasion de se faire entendre par les membres du Conseil.

23-04-0437 Levée de la séance

Il est

PROPOSÉ PAR le conseiller Monsieur François Séguin

APPUYÉ PAR le conseiller Monsieur Paul Dumoulin

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents

QU'à 19 h 02 la séance soit levée.

« ADOPTÉE »

VILLE DE VAUDREUIL-DORION

Guy Pilon, maire

Mélissa Côté, notaire, OMA
Greffière adjointe